



Extrait du site Laïcité Aujourd'hui

<http://laicite-aujourd'hui.fr/?1843-Altesses-royales-a-Kernevel>

1843 Altesses royales à Kernével

- HISTOIRE(s) - Autres ... -

Date de mise en ligne : samedi 20 septembre 2008

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

L'an mil huit cent quarante trois, le vingt neuf août,

Séance du conseil municipal

M. le Maire a donné lecture au conseil des lettres de Monsieur le Préfet en date du 1er août et de Monsieur le Sous-préfet en date du 20 juillet et du 20 août qui l'informent que **leurs altesses royales Monseigneur Le Duc et Madame la Duchesse De Nemours** doivent traverser le territoire de la commune le 3 septembre prochain et l'invitent à proposer au conseil municipal de voter les fonds nécessaires à l'érection d'un arc de triomphe sur le passage de leurs altesses royales.

Le conseil, malgré le peu de ressources de la commune, voulant témoigner en cette circonstance combien il est pénétré de sentiment de gratitude pour le roi des français et son auguste famille, autorise M. le Maire de Kernével à dépenser sur les fonds communaux la somme de cent francs pour l'érection de l'arc de triomphe sur le passage de leurs altesses royales.

Le conseil a voté cette dépense à l'unanimité et les membres sachant écrire ont signé cette délibération.

Source : archives municipales de Kernével